

Sept-Îles, le 7 décembre 2009

## CERTIFICAT D'AUTORISATION

Ministère des Ressources naturelles  
et de la Faune  
880, chemin Sainte-Foy, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1S 4X4

N/Réf. : 7610-09-01-0038104  
400665350

Objet : Exploitation d'une sablière

---

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 23 octobre 2009, reçue le 29 octobre 2009 et complétée le 3 décembre 2009, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ, chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Exploitation de la sablière au site 22C14-016, située sur le territoire de la Municipalité de Forestville dans la municipalité régionale de comté de La Haute-Côte-Nord. Le certificat est valide jusqu'au 31 mars 2019.

L'aire d'exploitation possède une superficie de 33 700 mètres carrés et est délimitée par le polygone ayant pour extrémités les coordonnées (projection UTM NAD 83) suivantes :

point A : Zone 19, N 5402244.979 (m), E 490935.234 (m);  
point B : Zone 19, N 5402089.889 (m), E 490982.650 (m);  
point C : Zone 19, N 5402006.562 (m), E 490710.103 (m);  
point D : Zone 19, N 5402098.704 (m), E 490672.514 (m);  
point E : Zone 19, N 5402172.896 (m), E 490864.056 (m).

## CERTIFICAT D'AUTORISATION

-2-

N/Réf. : 7610-09-01-0038104  
400665350

Le 7 décembre 2009

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :


- la lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 22 mai 2009 et signée par Claude Langevin, intitulée « *Demande de modification d'un certificat d'autorisation d'une sablière située dans la MRC de La Haute-Côte-Nord, canton Laval* »;
- le plan de localisation de l'aire d'exploitation, daté du 22 mai 2009 et signé par Claude Langevin, ing.;
- la lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 23 octobre 2009 et signée par Claude Langevin, intitulée « *Demande de certificat d'autorisation d'une sablière située dans la MRC de La Haute-Côte-Nord, canton Laval* »;
- le formulaire intitulé « *Demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière site 22C14-016* », daté du 23 octobre 2009 et signé par Claude Langevin, 8 pages;
- le document intitulé « *Site 22C14-016 - Plan de restauration du terrain* », sans date, 1 page;
- le plan de localisation de l'aire d'exploitation, daté du 23 octobre 2009 et signé par Claude Langevin, ing.;
- la lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 30 novembre 2009 et signée par Marie Bernard, intitulée « *Demande de certificat d'autorisation d'une sablière située dans la MRC de La Haute-Côte-Nord, canton Laval* ».

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour la ministre,



AG/KB/hj

Alain Gaudreault  
Directeur régional de l'analyse et  
de l'expertise de la Côte-Nord